

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Vu le Dahir n°1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle ;

Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés ;

Vu la résolution portant adoption du statut particulier du personnel de la SNRT du Conseil d'Administration telle qu'elle a été adoptée le 09 janvier 2006 ;

Vu Dahir n° 1-03-194 du 14 rejab 1424 (11 septembre 2003) portant promulgation de la loi N°65-99 relative au code du travail ;

Vu la résolution du conseil d'administration portant approbation de la procédure de recrutement de la SNRT telle qu'elle a été adoptée le 09 juin 2014;

DECIDE

ARTICLE 1 : OBJET

L'opération n° 04/15/A.DOC est lancée pour le recrutement de quatre (4) Techniciens de Numérisation. Les conditions requises sont les suivantes :

POSTE	FORMATION	OPTION
Technicien de Numérisation	BTS, DTS ou équivalent	-Développement informatique -Réseaux informatiques

ARTICLE 2 : MISSION

Le Technicien de Numérisation assure le traitement et l'enregistrement des archives et participe à la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la SNRT.

ARTICLE 3 : ACTIVITES

- Préparation des fonds à numériser ;
- Numérisation des archives audiovisuelles de la SNRT ;
- Enregistrement des archives numérisés sur différents supports audiovisuels (DVD, fichiers, supports broadcast).

ARTICLE 4 : COMPETENCES TRANSVERSALES

- Autonomie et capacité d'adaptation ;
- Organisation, gestion du temps et rigueur ;
- Polyvalence et flexibilité ;
- Confidentialité ;

ARTICLE 5 : COMPETENCES OPERATIONNELLES

- Maitrise des logiciels de bureautique ;
- Niveau pratique en architecture réseaux et systèmes ;
- Connaissances dans le domaine audiovisuel ;
- Maitrise de l'arabe et du français ;
- Niveau pratique en anglais.



ARTICLE 6 : CONDITIONS DU CONCOURS

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le dossier de candidature est composé de:

- 1 lettre de motivation
- 1 CV récent ;
- 2 enveloppes timbrées portant le nom, le prénom et l'adresse du candidat ;
- 1 copie légalisée du diplôme ;
- 1 copie légalisée de la CIN ;

Les documents constituant le dossier de candidature doivent être envoyés par voie postale ou déposés au bureau d'ordre au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000 » avant le : 06/04/2015 avec comme objet 04/15/A.DOC/TECHNICIEN DE NUMERISATION

ARTICLE 7 : ORGANISATION DU CONCOURS

- Le dernier délai pour le dépôt des candidatures est le 06/04/2015 ;
- La liste des candidat(e)s retenu(e)s pour passer le test est publiée sur le site emploi-public.ma et sur le portail de la SNRT ;
- Les candidat(e)s retenu(e)s pour passer les tests sont convoqués par écrit et par contact électronique et/ou téléphonique. Les dates et lieux des entretiens sont communiqués par lettre de convocation.

Société Nationale
de Radiodiffusion et de Télévision
Directeur des Ressources Humaines
Zakaria HACHLAF